

N°19

Janvier 2024

Quelques nouvelles de LUSSAC ...

Bonne année

L'équipe municipale vous souhaite une très belle année.

## Le mot du Maire

# Bonne Année

Chers Lussacois, chères Lussacoises, chers amis,

Après une année 2023 d'incertitudes et de doutes, cette fin décembre a permis de souffler un peu et de retrouver les valeurs essentielles et la chaleur du cercle familial et amical.

Inquiétude climatique, tensions sociales, difficultés financières et plus loin de nous, mais très anxiogènes et préoccupants, les différents conflits en Europe et dans le monde dont les images inondent notre quotidien, fragilisent nos désirs et nos espérances.

Il était donc nécessaire de se retrouver, de se rassurer et de partager de bons moments ensemble en profitant pleinement de ces fêtes.

2023, avec tous ces remous économiques, ces guerres qui éclatent dans le monde cette France qui perd ses repères et ses valeurs ...est une bien triste année que l'on a envie de vite oublier pour passer à autre chose.

Mais 2024 nous apportera t'elle la paix, la fraternité des peuples, cette « insouciance » de vie ordinaire dont on a tous besoin au quotidien ?

Nous essayons malgré tout, nous aussi, sur la commune de garder le cap pour vous offrir une qualité de vie quotidienne, malgré l'inflation, la hausse de l'électricité, les différentes normes et les lois parfois absurdes que nous inflige l'état.

2023 a vu l'installation du parc éolien « la verte épine », enfin devrai-je dire après 15 ans d'études, de recours, de re- études...

Notre petite école a pu tout de même se maintenir avec un effectif de 23 enfants malgré les vents contraires de part et d'autre qui essaie de nous persuader que de fermer Lussac et de tout regrouper à Nieuil serait le scénario idéal...mais pour combien de temps, car nul n'est censé ignorer que le but est de rapprocher toutes les petites écoles vers des plus grands pôles, proches du collège, des centres aérés, plus vendeurs auprès des parents.

Malheureusement la baisse démographique ne joue pas en notre faveur...

Le sujet sera évidemment de retour en 2024 mais soyez assuré d'une chose, c'est que nous travaillerons conjointement avec les parents lussacois afin de respecter au mieux leur souhait de scolarisation car ce sont avant tout les parents les mieux à même de savoir ce qui est bien pour leur enfant.

En 2024, un grand chantier s'ouvre devant nous :la rénovation de la salle des fêtes. Le but n'est pas de relooker entièrement la salle version futuriste mais juste de lui permettre d'être un peu moins énergivore ce qui pourrait être appréciable budgétairement parlant en ces temps de crise. Nous prévoyons, tout simplement, de l'habiller de nouvelles ouvertures, de la doter d'un nouveau système de chauffage tout en améliorant dans le même temps les mises aux normes électriques pour la rendre encore un peu plus attractive.

Et puis, 2024 sera la continuité travail déjà engagé.

L'équipe municipale reste à votre service, n'hésitez pas à la solliciter, nous sommes élus pour essayer de répondre du mieux possible à vos besoins.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de fraternité et je fais le vœu que 2024 soit en tout point une meilleure année.

Amicalement

Catherine Raynaud, maire



Dear Lussacois, Lussacoises and friends,

After a year of uncertainty and doubt in 2023, the end of December gave us all a chance to take a breather and to rediscover the essential values and warmth of family and friends.

Climate worries, social tensions, financial difficulties and, further away from us, the various conflicts in Europe and around the world, whose images flood our daily lives, undermine our hopes and wishes. We needed to get together, to reassure ourselves and to share some good times together while making the most of the festive season.

2023, with all its economic turmoil, wars breaking out around the world and with France losing its bearings and its values, was a very sad year that we want to forget quickly and move on to something else.

But will 2024 bring us peace, will it bring the brotherliness of people or that carefree attitude to ordinary life that we all need on a daily basis?

In spite of everything, we at the town hall are also trying to stay the course and offer you a high quality of life on a daily basis, despite inflation, rising electricity prices, and the various standards and sometimes absurd laws imposed on us by the state.

2023 saw the installation of the "verte épine" wind farm, or should I say after 15 years of studies, appeals and re-studies...

Our small school has managed to maintain its numbers at 23 children, despite the headwinds from all sides, who are trying to persuade us that closing the school in Lussac and regrouping everything in Nieuil would be the ideal scenario... but for how long, because no one is supposed to ignore that the aim is to bring all the small schools closer to larger centres, closer to the college, the day-care centres, and they claim it to be more popular with parents.

Unfortunately, demographic decline is not working in our favour...

The subject will obviously come up again in 2024, but you can be sure of one thing: we will be working with the parents of Lussac to ensure that their wishes for schooling are respected as much as possible, because it is above all the parents who are best placed to know what is best for their child.

In 2024, we have a major project ahead of us: the renovation of the village hall. The aim is not to give the hall an entirely futuristic makeover, but simply to make it a little more energy-efficient, which could be a good thing for the budget in these times of crisis. Quite simply, we plan to fit it out with new openings and a new heating system, while at the same time improving the electrical installation to make it even more attractive.

And 2024 will be a continuation of the work that is already underway.

The municipal team remains at your service, so don't hesitate to call on us. We were elected to do our best to meet your needs.

On behalf of the town Council, I wish you all the best for a happy, healthy and fraternal future, and I hope that 2024 will be a better year in every way.

Best wishes

Catherine Raynaud, the mayor.





## Ouverture de la mairie au public

- Lundi, Mardi et Jeudi

De 13H30 à 17H30

- Mercredi

De 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 18H00



**Fermeture le mardi des semaines paires (SIVOS)**



05 45 71 30 88



mairie@lussac16.fr



N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet pour l'actualité de la commune !

[www.lussac16.fr](http://www.lussac16.fr)

## Tarifs de location salle des fêtes

		Particuliers Commune	Particuliers Hors Commune	Associations Commune	Associations Hors commune
Salle des fêtes complète	1 jour	130	180	65	90
	2 jours	170	230	85	115
Grande salle uniquement	1 jour	90	150	45	75
	2 jours	120	170	60	85
Salle de réunion seule		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Salle de réunion + cuisine	1 jour	60	130	50	80
	2 jours	100	150	70	110

### **Attention , il vous sera demandé à la réservation :**

- Un chèque de caution de 50€ pour le ménage
- Un chèque de caution de 500€ pour les dégradations  
(Ces 2 chèques vont seront restitués après l'état des lieux de sortie en mairie.)
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Un chèque de paiement de la salle à l'ordre du Trésor Public qui sera envoyé par la mairie après location.

## « #OnMarcheSurLaTête »

Les panneaux de certaines communes françaises ont été retournés ces dernières semaines. Cette action nationale se nomme "On marche sur la tête" et a été revendiquée par les Jeunes Agriculteurs (JA) et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Les agriculteurs dénoncent les nouvelles règles imposées à la profession, notamment la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) mise en place depuis cette année à travers toute l'Europe, ainsi que la taxation du gazole agricole (GNR) et les retards de paiement des aides européennes. Les normes européennes sont également pointées du doigt. Les panneaux n'ont pas été dégradés, mais simplement dévissés et installés dans le sens inverse. Cette action a pour but de dénoncer les contraintes administratives, réglementaires et environnementales qui pèsent sur les agriculteurs.



Nous adhérons totalement à ces revendications légitimes et par solidarité avec les agriculteurs, nous avons décidé de laisser les panneaux la tête en bas.

## Nous soutenons nos agriculteurs



Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le 12 novembre. Il a rassemblé une cinquantaine de convives pour une journée festive et conviviale.

Le repas avait été concocté par « les 3 têtes » de Chasseneuil et le conseil municipal qui en a assuré le service.



## Les travaux de mise aux normes de la salle des fêtes ont commencé...

Le premier bloc à bénéficier de ce rafraichissement sont les toilettes.  
Les toilettes « hommes » ont été totalement cassé et supprimé et le local est devenu un rangement pour tables et chaises de la salle.

Les toilettes « dames » ont été transformé.

On y trouve désormais un toilette « handicapé » et deux autres WC.

Il y a aussi un nouveau lavabo où l'on peut circuler autour sans soucis surtout pour les personnes à mobilité réduite.



D'autres travaux sont prévus en 2024 comme le chauffage et le remplacement des fenêtres pour un soucis de vetusté d'abord mais surtout dans un contexte d'amélioration d'energie.



Les toilettes dames transformées...



Les anciennes toilettes hommes...

C'est avec un nouveau bureau dynamique et l'arrivée de quelques nouveaux membres actifs que l'Association des Parents d'Élèves de Nieuil/Lussac redémarre sa campagne pour l'année scolaire 2023/2024.

Nous sommes ravis de vous présenter notre calendrier d'animations pour cette nouvelle année. À noter particulièrement, le 15 juin à Nieuil, une toute nouvelle manifestation : une randonnée gourmande.

Toutes ces initiatives sont des opportunités de collecter des fonds cruciaux pour notre association. Ces fonds contribueront à financer une multitude de projets en faveur des enfants scolarisés sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : cadeaux du Père Noël, transports pour les sorties scolaires, acquisition de matériel pour les classes, goûters, etc.

Il est essentiel de souligner que la collaboration harmonieuse entre l'APE, l'équipe enseignante et les équipes municipales demeure un facteur clé de succès pour la réalisation de ces manifestations.

Aux parents d'élèves : les membres de l'association sont ouverts à toutes vos idées novatrices. Ils vous seront reconnaissants du temps que vous pourrez consacrer pour soutenir nos événements.

Enfin, l'ensemble de l'APE vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous sommes impatients de vivre cette nouvelle année pleine de projets et de réussites collectives.

APE NIEUIL LUSSAC



# PITIT LOUP

**Fait des animations en 2023 – 2024**

<b>Benne à cartons</b> 25 – 26 novembre	<b>Vente de sapins</b> -Vente de Chocolats -Vente d'huîtres Décembre	<b>Madeleines Saint Michel</b> Janvier	<b>Chorale à Roumazières</b> 29 Mars
<b>Vente de Chocolats</b> Avril	<b>Bric à Brac et soirée Dansante</b> 8 MAI	<b>Boum et Soirée Pâtes</b> 31 Mai	<b>Vente de Saucissons</b> Fin Mai
<b>Randonnée Gourmande</b> 15 Juin	<b>Madeleines Saint Michel</b> Fin juin		
<b>Kermesse</b> 30 Juin			
<b>C'est bientôt les VACANCES</b>			



Retour en image sur la Journée de solidarité organisée en partenariat avec le Département de la Charente le 11 août dernier.

Cette journée, réunissant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles ukrainiennes présentes sur le territoire de la Charente a une fois de plus été une réussite .

Cette journée a permis d'assister au spectacle « horizons du Monde » qui présente des ensembles de danse venus de France, de Guyanne, d'Indonésie, de Moldavie, de Turquie et de Chine.

Grâce au concours de la communauté de communes et toujours en partenariat avec le festival de Confolens, une bonne vingtaine de Lussacois ont pu profiter de cette belle après-midi . Un grand merci à tous.



## Téléthon

Comme chaque année, les communes de Saint-Claud, Saint-Laurent, Nieuil, Lussac et Beaulieu s'unissent pour le Téléthon.

De nombreuses manifestations ont eu lieu :

- le traditionnel thé dansant de Saint-Laurent
- le bal des châtaignes à Lussac
- la randonnée à Beaulieu + expos photos
- la randonnée à Nieuil avec vente de soupe et de gateaux
- la chorale l'Argenthore à l'église de Saint-Claud
- les ventes de gâteaux dans les différentes écoles (Nieuil, Lussac, saint-Claud)
- la randonnée de l'école de Saint-Laurent
- le concert de musique classique à saint-Laurent
- la dictée de Parzac
- et le repas moules/frites organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Saint-Claud, commune pilote cette année.

Un grand merci à toutes les associations qui ont organisées toutes ces manifestations et même si la fréquentation était moins importante que les autres années , nous récoltons tout de même 5000€.



## ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE SAINT-CLAUD

L'année 2023, a vraiment marqué l'association tant par la diversité que par la richesse de ses manifestations (gym volontaire, les randos, la frairie de Pâques, la rando dinatoire, les trois jours de mémoire, la fête de Négret, la nuit des étoiles et la dernière fête de la cagouille).

\*\*\*\*\*  
**LES TROIS JOURS DE MEMOIRE** : Une manifestation « hors normes » !!!! Des expos, du matériel, un « gourbis » des repas de « la tranchée » ( excellents : MERCI au cuisinier et à ses « apprenties » !!). Des cérémonies officielles orchestrées et millimétrées par des militaires : nous adressons un IMMENSE MERCI aux Mairies , aux sponsors, aux directrices et directeurs d'écoles, qui nous ont soutenus et, surtout à tous les « Anciens Combattants » pour leur soutien sans faille, car, grâce au concours de toutes et de tous, les enfants des écoles et les visiteurs, ont pu « replonger » dans ces années qu'il ne faudra surtout jamais oublier....

\*\*\*\*\*  
**Voici nos dates retenues pour 2024 :**

**FRAIRIE DE PÂQUES : 30/31 MARS et 1<sup>er</sup> AVRIL**

( manèges, bal, expos, vide grenier)

**RANDO DINATOIRE SEMI NOCTURNE : 25 MAI**

**FÊTE DE NEGRET : 7 JUILLET**

**NUITS DES ETOILES : 2 et 3 AÔUT**

\*\*\*\*\*  
**Et bien sûr, il y a toujours ....**

### **GYM VOLONTAIRE :**

Elle détient toujours le précieux label « qualité, santé » et, les cours de gym ( cardio, renforcement musculaire etc...) sont toujours autant fréquentés. Les cours « Pilates » ont véritablement fait « exploser » le nombre de licenciés et, ce, toujours sous la houlette de Madame Valérie Tessandier. Salle Joël Baudet chaque mercredi,

**gym : de 17 heures30 à 18 heures 30 et pilates de : 18 heures 30 à 19 heures 30.**

### **RANDOS :**

Le dimanche matin, suivant un calendrier pré- établi, à 9 heures, les randos se déroulent soit sur nos sentiers environnants, soit sur d'autres lieux ( avec découverte et bonne ambiance). Nous envisageons, pour 2024, d'améliorer avec des thèmes bien précis (flore, faune etc...).





## PARC EOLIEN DE LA VERTE EPINE

Retour en image sur l'inauguration  
du parc éolien - 04/10/2023



*Photos fournies par Jean Michel MABILLOT  
(un grand merci à lui )*

Et oui .... ça y est , c'est fait !!!!

Après 15 ans de difficultés le parc est enfin inauguré.

La date du mercredi 4 octobre a été choisi par les équipes de NEOEN même si nous aurions préféré un week end afin de permettre au plus grand nombre d'assister à cet évènement.

Malgré tout , nous avons souhaité que chaque habitant de la commune reçoive une invitation ainsi que les anciens maires, précurseurs sans doute à l'époque qui ont cru au projet.

Un grand merci à vous tous qui êtes venus , peut être en savez plus sur les éoliennes , leur rôle et leur fonctionnement. Le but n'était pas de convaincre qui que ce soit sur la pertinence ou pas d'avoir des éoliennes sur le territoire mais juste d'avoir un aperçu sur le fonctionnement d'une éolienne . Un grand merci aux équipes de NEOEN pour les visites guidées, très explicites mais aussi pour buffet qu'ils avaient organisé.



## RETOUR SUR L'INAUGURATION DU PARC EOLIEN ET DISCOURS

### Inauguration de « la centrale de la Verte Epine »

#### Visite du site en groupe de 8 personnes équipées de casques et de gilets fluorescents.

*Excuse de Patrice Boutenègre, conseiller régional et maire de Saint Adjutory*

*Excuse du Maire de Saint-Claud , Mesdames Yvette FORT et Michèle DERRAS.*

*Excuse faites sur le site des éoliennes.*

#### Inauguration officielle avec coupure du ruban sur site

#### Retour à la salle des fêtes pour discours et buffet

#### DISCOURS :

*Un grand merci à tous pour votre présence parmi nous pour cette inauguration.*

*Un regret cependant, les élus n'ont pas répondu présents à l'invitation et je ne les remercie pas.*

Nous sommes aujourd'hui réunis dans notre commune, pour une première : l'inauguration d'un parc éolien qui vient agrémente notre territoire.

C'est donc un moment important auquel j'ai souhaité donner toute la symbolique nécessaire, en conviant l'ensemble de la population lussacoise ainsi que les anciens maires de Lussac et de Nieuil qui furent à l'origine du projet.

Je suis consciente des débats et polémiques parfois suscités par les démarches administratives, les recours juridiques et la construction elle-même du parc...Je ne vous cacherais pas ma fierté d'inaugurer avec vous la centrale de la Verte Epine.

Fierté en effet car le chemin fut long et non dénué d'obstacles afin que ne tournent enfin ces moulins à vent d'un monde moderne.

#### **Un petit rappel historique s'impose :**

Une première réunion a eu lieu en juin 2007 en présence des maires de Saint-Claud, Lussac, Nieuil, Cellefrouin et Suaux pour un projet de deux parcs éoliens situé sur ces communes.

Une deuxième réunion début 2008 pour la présentation de ces deux projets. Finalement, l'un d'eux situé sur les communes de Cellefrouin et de Saint-Claud ne sera pas retenu à cause de la présence d'un petit aérodrome situé à Boistizon sur la commune de Lussac.

Toujours au cours de l'année 2008 un parc de 12 machines sur les communes de Lussac, Nieuil et Suaux est proposé.

Rapidement un mât de mesure est installé sur la commune de Suaux au lieu-dit « La Verte Epine » dont les résultats sont très satisfaisants.

Finalement, un parc de 8 machines est retenu, la commune de Suaux s'étant retiré en délibérant contre le projet.

Après enquête publique sur Nieuil et Lussac, le commissaire enquêteur donne un avis favorable à ce parc. Le registre d'enquête publique de Lussac ne comporte pas la moindre observation ou réclamation, mais il n'en ait pas de même pour la commune de Nieuil.

Les études terminées, le permis de construire et le permis d'exploiter sont acceptés par les services concernés et validés par la préfecture.

Mais, nouveau rebondissement : en avril 2014, changement de municipalité sur les 2 communes et nouveau recours, le maire de Nieuil étant farouchement opposé au projet et ayant mené toute sa campagne sur son opposition aux éoliennes. Là commence le long parcours des jugements sur le parc : projet refusé, retoqué...à modifier ! ...

Convocations à la Préfecture, dossiers sous le bras, mémoires écrits, réécrits pour appuyer les études réalisées, ballon de mesure de hauteur d'éoliennes...l'éolienne proche du château de Nieuil doit être déplacée puis supprimée car « à l'automne les feuilles ne cacheront pas les pales et les clients fuiront le complexe hôtelier » ...et j'en passe.

Mais aujourd'hui, je suis fière d'être à vos côtés et je me réjouis avec vous de la réussite de ce beau projet.

J'ai pu suivre le travail difficile, le long chemin semé d'embûches, de doutes, de désillusions qu'il a fallu emprunter...ce sont des centaines de kilomètres parcourus, des heures et des heures de travail, et des kilos de documents et de paperasses accumulés !...

Enfin, ...malgré les recours et appels juridiques, le permis de construire est prolongé et le permis d'exploiter est délivré !...

**Voilà :15 ans de démarches ont été nécessaires !...**

Notre persévérance a triomphé : aujourd'hui, malgré les nombreux vœux contraires, Lussac est dans le vent, précurseur à bien des égards. En effet, dans le contexte actuel de réchauffement climatique, émerge la prise de conscience collective pour agir en faveur d'un développement respectueux et durable de notre environnement, ce qui s'inscrit parfaitement dans la trajectoire fixée par le gouvernement. En outre, il faut noter que le développement de l'éolien terrestre est de plus en plus encadré pour être en adéquation avec la préservation de la qualité et de la diversité de nos paysages.

**Quelles retombées pour notre commune ?**

La présence d'une entreprise de production d'énergie sur la commune génère des taxes qui permettront à Lussac d'encaisser environ 40000€ par an pour les 4 éoliennes implantées sur son territoire. Cela représente environ un quart du budget communal, très appréciable pour une commune de 300 habitants. Cette enveloppe bénéficiera aux habitants directement sur la commune, soit indirectement par les aides ou subventions de la communauté de communes, du département ou de la région qui eux-mêmes perçoivent des « taxes » sur nos éoliennes.

Pour conclure, je tiens à remercier les anciens maires et élus favorables à ce projet ici présents ou excusés ainsi que toutes les équipes de NEOEN avec qui nous avons toujours eu des relations très cordiales et constructives, même si certains sujets ne sont pas totalement réglés (réaménagement et revêtement de la route Lussac/Nieuil).

Je sais que Mathilde et Stéphane veilleront à ce que tout se passe comme prévu initialement pour que le projet soit réussi jusqu'au dernier petit gravier, afin d'envisager l'avenir plus sereinement si un nouveau projet se présente.

**Parole à Romain Pourrageau qui est revenu sur la période de construction des éoliennes :**

Félicitations aux équipes de NEOEN, particulièrement à Mathilde qui a suivi le chantier de remise en état des voiries et une attention particulière de mise en garde afin que Colas finisse le travail commencé sur la route Lussac/Nieuil pour que ce beau projet soit entièrement une véritable réussite.

Il y veillera personnellement.

**Place au buffet préparé par la maison LAFAYE et financé par NEOEN.**

Lussac

## «Après 13 ans d'efforts», le parc éolien enfin inauguré

L'inauguration du parc éolien de « Verte Épine » qui s'est tenue jeudi dernier à Lussac est l'aboutissement concret d'un projet remontant à 2006-2009, années des premières délibérations favorables des conseils municipaux de Lussac et Nieuil.

Un projet à rebondissements puisque en 2014, suite à son élection, le maire de Nieuil y met une opposition. Le début d'un long parcours et de plusieurs années de démarches avant d'arriver en 2020 aux autorisations purgées de tout recours et en 2022 à la mise en service de ce parc éolien par la société Neoen. Jean-Christophe Le Hello, responsable de la société pour la

Nouvelle-Aquitaine se félicitait sur le site de « l'aboutissement de treize années d'efforts. On a des projets, du savoir-faire c'est essentiel à l'heure de l'urgence climatique », a-t-il noté avant d'informer que les six éoliennes de « Verte Épine » correspondaient à la consommation annuelle, chauffage compris de 10.800 habitants.

En visite pour la circonstance sur le site, un couple, Claude et Marie-Claude a témoigné : « Nous habitons à 500 mètres à vol d'oiseau. Nous n'avons aucune nuisance ». Même



Élus et habitants ont pu visiter par groupe l'intérieur d'une éolienne à l'occasion de l'inauguration.

Photo CL

propos de leur voisin Francis : « Moi je ne trouve pas ça moche. Et puis il faut savoir ce que l'on veut ».

La maire, Catherine Raynaud, quant à elle a remercié « les élus qui ont soutenu ce projet. Ils sont ici aujourd'hui et j'en suis heureuse. Ce projet a été semé d'embûches. Mais je suis fière aujourd'hui de sa concrétisation, même si je regrette l'absence d'élus qui n'ont pas répondu à mon invitation. Ces quatre éoliennes implantées sur Lussac généreront une enveloppe de 40.000€ par an. Soit le quart du budget de notre commune de

300 habitants », a déclaré l'élue. Pour sa part, Romain Pourrageau, conseiller municipal à Lussac a remercié « la salariée qui a suivi le chantier de remise en état des voiries. Mais nous aurons une attention particulière afin que l'entreprise Colas termine le travail commencé sur la route Lussac/Nieuil afin que ce projet soit une réussite totale ». Après que le traditionnel ruban tricolore ait été coupé, un buffet offert par Neoen a été partagé par les participants.

Marie-Thérèse MONTAUBAN

## Loi d'accélération des énergies renouvelables : qu'impose la nouvelle loi ?

*Contexte : La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « ENR », contient un arsenal de mesures visant à favoriser la production de différentes énergies alternatives à celle d'origine nucléaire. Parmi elles, figurent des dispositifs de planification territoriale dont l'objet est de favoriser l'implantation de ces projets, ainsi que de réalisations industrielles jugées nécessaires à la transition énergétique. Sont ainsi créées des « zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables ».*

### **Planifier le déploiement local des énergies renouvelables**

Aujourd'hui, le développement des énergies renouvelables se heurte à de nombreuses critiques. L'injustice territoriale en est une. Afin de garantir un déploiement équilibré et cohérent sur le territoire, la loi place les élus locaux au cœur de la définition des "zones d'accélération des énergies renouvelables".

Le texte prévoit l'établissement - et la mise à jour tous les cinq ans -, d'une cartographie départementale des "zones d'accélération des ENR". Elles seront déterminées en accord avec les élus locaux, dans le cadre d'une concertation de six mois. Le défi à relever ? Concilier le respect des territoires avec le respect des objectifs de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Pour préserver certains lieux, les élus des communes auront la possibilité de définir des zones d'exclusion, dès lors que cela ne mettra pas en cause l'atteinte des objectifs régionaux de production d'énergies renouvelables.

Du côté de l'éolien en mer, la planification s'organisera via le document stratégique de façade. Celui-ci devra déterminer, sur dix ans et à horizon 2050, les zones prioritaires pour les parcs éoliens et leurs raccordements. Son adoption sera précédée d'une concertation publique, associant notamment le Conseil national de la mer et des littoraux, les collectivités littorales et les communes situées à moins de 100 kilomètres des futures implantations. Pour augmenter la visibilité des projets, les débats publics pourront être mutualisés.

### **Simplifier les procédures d'autorisation des projets ENR**

La loi entend aussi lever le principal frein au développement des énergies renouvelables en France : la lourdeur des procédures administratives et juridiques.

La loi allège les procédures d'obtention des autorisations de construction de projets ENR. Les mesures doivent permettre de gagner jusqu'à cinq ans de délai pour une centrale photovoltaïque et jusqu'à 2 ans pour un parc éolien en mer. La France se rapprocherait ainsi des délais moyens observés dans les autres pays européens.

La simplification de la procédure environnementale est l'un des grands changements apportés par le texte. Certains projets d'énergies renouvelables, ainsi que les ouvrages de raccordement et de stockage, pourront bénéficier d'une présomption de reconnaissance de la "raison impérieuse d'intérêt public majeur". Son avantage ? La RIIPM facilite l'obtention de la dérogation Espèces protégées. Deux autres conditions devront cependant être réunies. Le porteur de projet devra prouver l'absence de solution alternative satisfaisante et garantir le maintien de l'espèce dans un bon état de conservation. Les conditions d'application de la RIIPM seront précisées par décret. En cas de recours, les porteurs de projets pourront faire appel au nouveau médiateur des énergies renouvelables.

## **Mobiliser de nouveaux espaces pour les énergies renouvelables**

Pour développer les énergies renouvelables en France, l'État mise sur l'énergie solaire. L'objectif est ambitieux : multiplier la production actuelle par dix pour dépasser les 100 gigawatts (GW). Pour y parvenir, la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables ouvre de nouvelles zones à l'exploitation photovoltaïque.

Les zones artificialisées, jusqu'alors sous-exploitées, sont concernées. Ainsi, prochainement, tout parking dont la superficie est supérieure à 1 500 m<sup>2</sup> devra être équipé d'ombrières photovoltaïques sur au minima la moitié de sa surface. En 2027, des panneaux solaires devront aussi couvrir au moins 50 % de la surface de toiture des bâtiments non résidentiels neufs ou ayant fait l'objet d'une grosse rénovation. L'obligation s'étendra en 2028 à tous les immeubles non résidentiels existants.

La loi autorise également les installations photovoltaïques dans de nouvelles zones, non exploitables pour d'autres usages. Il s'agit des abords d'autoroutes et de routes à grande circulation, des terrains à proximité des voies ferrées et fluviales ou encore des friches industrielles et littorales.

Les entreprises publiques et privées de plus de 250 salariés seront aussi concernées. D'ici février 2025, elles devront avoir défini un plan de valorisation de leur foncier, intégrant les énergies renouvelables.

## **Partager la valeur des projets d'énergies renouvelables**

Le texte prévoit des mesures financières pour favoriser l'acceptation sociale des projets d'énergies renouvelables. Il instaure un mécanisme de redistribution de la valeur. Le principe ? Que les communes sur lesquelles sont implantés des projets puissent bénéficier des retombées financières générées par les énergies renouvelables.

Dans le cadre des appels d'offres, les porteurs de projets devront ainsi s'engager à participer au financement de projets publics « verts » (rénovation énergétique, mobilité durable,...) ou de projets de protection de la biodiversité. Des participations devront également être proposées aux habitants et collectivités.

La loi du 10 mars 2023 doit faciliter la production d'énergies renouvelables en France. Le défi à relever ? Concilier la réduction des énergies fossiles et des émissions de gaz à effet de serre avec la préservation de l'environnement, de la biodiversité, des paysages, de la sécurité et de la santé publiques. Pour réussir, la loi crée un observatoire des énergies renouvelables et de la biodiversité. Mis en place d'ici 2024, il aura pour mission d'évaluer et d'améliorer les impacts des énergies renouvelables sur la biodiversité, les sols et les paysages.

Prochaine étape du développement des énergies renouvelables en France : la publication à venir des décrets d'application de la loi.

Sur la commune de Lussac il y a eu une concertation publique dans le cadre des ZAE nR. Le document en page 17 a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et l'affiche installée sur les panneaux d'affichage des villages.

Trois personnes se sont déplacées en mairie pour consulter la cartographie.

De plus une délibération a été prise en conseil municipal fin 2023.

## Votre avis compte !

**Chaque commune est responsable de ses zones d'accélération des EnR.**

Une concertation publique est obligatoire avant que le Conseil municipal ne puisse délibérer. C'est une opportunité de réfléchir collectivement à l'intégration de projet EnR sur votre commune. C'est pourquoi nous vous demandons votre avis sur les cartes de pré-zonage déterminées pour Lussac et consultables en mairie.

C'est également l'occasion de nous faire remonter **VOS** projets EnR, si vous en avez, ainsi que toute initiative collective sur un projet EnR de proximité que vous souhaiteriez mener.

*Nous favorisons les projets citoyens qui entraîneront des retombées locales.*

## Zones d'accélération aux énergies renouvelables.

**Concertation publique.**

**Du 13 novembre  
Au 7 décembre 2023.**

! ?

**On vous  
Explique tout**



Comment avons-nous réalisé le pré-zonage des zones d'accélération ?

Un débat intercommunal sur la place des EnR dans notre territoire a eu lieu lors d'une réunion à la Communauté de Communes le 19 septembre 2023.

Celui-ci a permis de faire ressortir des grandes orientations par filière énergétique. L'objectif étant d'avoir une cohérence des zones identifiées sur l'ensemble des communes.

### L'éolien :

Pour maintenir une cohérence, la zone d'implantation de futurs mâts reste la même que celle actuelle

### Méthanisation et Géothermie :

Pas de projets sur le territoire

### Photovoltaïque :

La volonté de la commune est de protéger le foncier agricole et naturel et ainsi de limiter au maximum le développement de l'agrivoltaïsme (sauf cas particulier pertinent).

Pas de photovoltaïque au sol.

Le photovoltaïque en toiture sera limité aux bâtiments existants et futures constructions des zones constructibles de la commune.

## Les zones d'accélération....

CE N'EST PAS : un secteur exclusif de développement des EnR ni un secteur d'autorisation d'office.



C'EST :

- Un secteur ouvrant droit à des dispositifs financiers préférentiels : appels d'offre, tarifs d'achat (décret en attente)
- Un secteur défi ni pour une ou plusieurs filières EnR
- Un secteur avec des délais d'instruction réduits : - Phase d'examen réduit de 4 à 3 mois - Rapport de commissaire enquêteur remis sous 15j



La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Charente a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Pour faire connaître les dispositifs d'aide et les prestations pour les personnes en situation de handicap, une brochure a été créée et est disponible en mairie.

Elle est également disponible en ligne sur le site internet de la MDPH : [www.mdph-16.fr](http://www.mdph-16.fr)

## La Maison Départementale Des Personnes Handicapées De la Charente

Nous vous accueillons sans rendez-vous au :  
15 boulevard Jean Moulin  
(Ma Campagne) à Angoulême



Du lundi au vendredi  
De 9H à 12H et de 13H30 à 17H



0800 00 16 00



[www.mdph-16.fr](http://www.mdph-16.fr)

### Accessibilité BUS

- BUS n°4 direction Angoulême Arche
  - BUS EXP Gare SNCF
- Direction Puymoyen Genainville  
**MDPH = arrêt Moulin**



Psychologue depuis 15 ans, formée aux thérapies cognitives et comportementales et certifiée en approche systémique, je reçois à mon cabinet enfants, adolescents et adultes en individuel mais les couples et les familles pour des problématiques diverses afin de retrouver un équilibre au quotidien et d'activer les ressources du système.

Spécialisée aussi dans l'aide aux aidants dans le cadre de maladies invalidant le quotidien (pathologies du grand âge, alzheimer, parkinson ..).

*Non conventionnée Monparcourspsy - Remboursement éventuel par votre mutuelle*

Carole Poirier est situé au Pôle Santé 6 Gare, 16260 Chasseneuil sur Bonniere.  
Elle a un bureau partagé avec d'autres praticiens (diététicienne, sophrologue, ostéopathe...).

Elle vous reçoit sur rendez-vous : Lundi et mardi de 12H30 à 19H30



*Bienvenue* 

# CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DECHETS - LUSSAC - (SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FERIES)

Pour les sacs noirs , collecte le vendredi matin, 1 semaine sur 2, à partir du 12 janvier.  
 Pour les sacs jaunes, collecte le vendredi matin, 1 semaine sur 2, à partir du 6 janvier.

JANVIER 2024	FEBVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	MAI 2024	JUIN 2024	JUILLET 2024	AOÛT 2024	SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DECEMBRE 2024	JANVIER 2025
1. Lundi	1. Jeudi	1. Vendredi	1. Lundi	1. Mercredi	1. Samedi	1. Lundi	1. Jeudi	1. Dimanche	1. Mardi	1. Vendredi	1. Dimanche	1. Mercredi
2. Mardi	2. Vendredi	2. Samedi	2. Mardi	2. Jeudi	2. Dimanche	2. Mardi	2. Vendredi	2. Lundi	2. Mercredi	2. Samedi	2. Lundi	2. Jeudi
3. Mercredi	3. Samedi	3. Dimanche	3. Mercredi	3. Vendredi	3. Lundi	3. Mercredi	3. Samedi	3. Mardi	3. Jeudi	3. Dimanche	3. Mardi	3. Vendredi
4. Jeudi	4. Dimanche	4. Lundi	4. Jeudi	4. Samedi	4. Mardi	4. Jeudi	4. Dimanche	4. Mercredi	4. Vendredi	4. Lundi	4. Mercredi	4. Samedi
5. Vendredi	5. Lundi	5. Mardi	5. Vendredi	5. Dimanche	5. Mercredi	5. Vendredi	5. Lundi	5. Jeudi	5. Samedi	5. Mardi	5. Jeudi	5. Dimanche
6. Samedi	6. Mardi	6. Mercredi	6. Samedi	6. Jeudi	6. Lundi	6. Samedi	6. Mardi	6. Vendredi	6. Dimanche	6. Mercredi	6. Vendredi	6. Lundi
7. Dimanche	7. Mercredi	7. Jeudi	7. Dimanche	7. Mardi	7. Vendredi	7. Dimanche	7. Mercredi	7. Samedi	7. Lundi	7. Jeudi	7. Samedi	7. Mardi
8. Lundi	8. Jeudi	8. Vendredi	8. Lundi	8. Mercredi	8. Samedi	8. Lundi	8. Jeudi	8. Dimanche	8. Mardi	8. Vendredi	8. Dimanche	8. Mercredi
9. Mardi	9. Vendredi	9. Samedi	9. Mardi	9. Jeudi	9. Dimanche	9. Mardi	9. Vendredi	9. Lundi	9. Mercredi	9. Samedi	9. Lundi	9. Jeudi
10. Mercredi	10. Samedi	10. Dimanche	10. Mercredi	10. Vendredi	10. Lundi	10. Mercredi	10. Samedi	10. Mardi	10. Jeudi	10. Dimanche	10. Mardi	10. Vendredi
11. Jeudi	11. Dimanche	11. Lundi	11. Jeudi	11. Samedi	11. Mardi	11. Jeudi	11. Dimanche	11. Mercredi	11. Vendredi	11. Lundi	11. Mercredi	11. Samedi
12. Vendredi	12. Lundi	12. Mardi	12. Vendredi	12. Dimanche	12. Mercredi	12. Vendredi	12. Lundi	12. Jeudi	12. Samedi	12. Mardi	12. Jeudi	12. Dimanche
13. Samedi	13. Mardi	13. Mercredi	13. Samedi	13. Jeudi	13. Lundi	13. Samedi	13. Mardi	13. Vendredi	13. Dimanche	13. Mercredi	13. Vendredi	13. Lundi
14. Dimanche	14. Mercredi	14. Jeudi	14. Dimanche	14. Mardi	14. Vendredi	14. Dimanche	14. Mercredi	14. Samedi	14. Lundi	14. Jeudi	14. Samedi	14. Mardi
15. Lundi	15. Jeudi	15. Vendredi	15. Lundi	15. Mercredi	15. Samedi	15. Lundi	15. Jeudi	15. Dimanche	15. Mardi	15. Vendredi	15. Dimanche	15. Mercredi
16. Mardi	16. Vendredi	16. Samedi	16. Mardi	16. Jeudi	16. Dimanche	16. Mardi	16. Vendredi	16. Lundi	16. Mercredi	16. Samedi	16. Lundi	16. Jeudi
17. Mercredi	17. Samedi	17. Dimanche	17. Mercredi	17. Vendredi	17. Lundi	17. Mercredi	17. Samedi	17. Mardi	17. Jeudi	17. Dimanche	17. Mardi	17. Vendredi
18. Jeudi	18. Dimanche	18. Lundi	18. Jeudi	18. Samedi	18. Mardi	18. Jeudi	18. Dimanche	18. Mercredi	18. Vendredi	18. Lundi	18. Mercredi	18. Samedi
19. Vendredi	19. Lundi	19. Mardi	19. Vendredi	19. Dimanche	19. Mercredi	19. Vendredi	19. Lundi	19. Jeudi	19. Samedi	19. Mardi	19. Jeudi	19. Dimanche
20. Samedi	20. Mardi	20. Mercredi	20. Samedi	20. Jeudi	20. Lundi	20. Samedi	20. Mardi	20. Vendredi	20. Dimanche	20. Mercredi	20. Vendredi	20. Lundi
21. Dimanche	21. Mercredi	21. Jeudi	21. Dimanche	21. Mardi	21. Vendredi	21. Dimanche	21. Mercredi	21. Samedi	21. Lundi	21. Jeudi	21. Samedi	21. Mardi
22. Lundi	22. Jeudi	22. Vendredi	22. Lundi	22. Mercredi	22. Samedi	22. Lundi	22. Jeudi	22. Dimanche	22. Mardi	22. Vendredi	22. Dimanche	22. Mercredi
23. Mardi	23. Vendredi	23. Samedi	23. Mardi	23. Jeudi	23. Dimanche	23. Mardi	23. Vendredi	23. Lundi	23. Mercredi	23. Samedi	23. Lundi	23. Jeudi
24. Mercredi	24. Samedi	24. Dimanche	24. Mercredi	24. Vendredi	24. Lundi	24. Mercredi	24. Samedi	24. Mardi	24. Jeudi	24. Dimanche	24. Mardi	24. Vendredi
25. Jeudi	25. Dimanche	25. Lundi	25. Jeudi	25. Samedi	25. Mardi	25. Jeudi	25. Dimanche	25. Mercredi	25. Vendredi	25. Lundi	25. Mercredi	25. Samedi
26. Vendredi	26. Lundi	26. Mardi	26. Vendredi	26. Dimanche	26. Mercredi	26. Vendredi	26. Lundi	26. Jeudi	26. Samedi	26. Mardi	26. Jeudi	26. Dimanche
27. Samedi	27. Mardi	27. Mercredi	27. Samedi	27. Jeudi	27. Lundi	27. Samedi	27. Mardi	27. Vendredi	27. Dimanche	27. Mercredi	27. Vendredi	27. Lundi
28. Dimanche	28. Mercredi	28. Jeudi	28. Dimanche	28. Mardi	28. Vendredi	28. Dimanche	28. Mercredi	28. Samedi	28. Lundi	28. Jeudi	28. Samedi	28. Mardi
29. Lundi	29. Jeudi	29. Vendredi	29. Lundi	29. Mercredi	29. Samedi	29. Lundi	29. Jeudi	29. Dimanche	29. Mardi	29. Vendredi	29. Dimanche	29. Mercredi
30. Mardi	30. Samedi	30. Samedi	30. Mardi	30. Jeudi	30. Dimanche	30. Mardi	30. Vendredi	30. Lundi	30. Mercredi	30. Samedi	30. Lundi	30. Jeudi
31. Mercredi		31. Dimanche		31. Vendredi		31. Mercredi			31. Lundi		31. Mardi	31. Vendredi

# CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DECHETS - Route de chez Dieu - (SONT INCLUS LES REPORTS DÛS AUX JOURS FERIES)

Pour les sacs noirs, collecte le vendredi matin, 1 fois par semaine, à partir du 6 janvier.  
 Pour les sacs jaunes, collecte le mardi matin, 1 semaine sur 2, à partir du 3 janvier.

JANVIER 2024		FEBVRIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024		MAI 2024		JUN 2024		JUILLET 2024		AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		
1	Lundi	1	Vendredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Mercredi	1	Samedi	1	Lundi	1	Jedi	1	Dimanche	1	Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	
2	Mardi	2	Vendredi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jedi	2	Dimanche	2	Mardi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jedi	
3	Mercredi	3	Samedi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Mercredi	3	Samedi	3	Mardi	3	Jedi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	
4	Jedi	4	Dimanche	4	Lundi	4	Jedi	4	Samedi	4	Mardi	4	Jedi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	
5	Vendredi	5	Lundi	5	Mardi	5	Mercredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Vendredi	5	Lundi	5	Jedi	5	Samedi	5	Mardi	5	Jedi	5	Dimanche	
6	Samedi	6	Mardi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jedi	6	Samedi	6	Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	
7	Dimanche	7	Mercredi	7	Jedi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Dimanche	7	Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jedi	7	Samedi	7	Mardi	
8	Lundi	8	Jedi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8	Lundi	8	Jedi	8	Dimanche	8	Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	
9	Mardi	9	Vendredi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jedi	9	Dimanche	9	Mardi	9	Vendredi	9	Samedi	9	Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jedi	
10	Mercredi	10	Samedi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Mercredi	10	Samedi	10	Jedi	10	Dimanche	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	
11	Jedi	11	Dimanche	11	Lundi	11	Jedi	11	Samedi	11	Mardi	11	Jedi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	
12	Vendredi	12	Lundi	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Vendredi	12	Lundi	12	Jedi	12	Samedi	12	Mardi	12	Jedi	12	Dimanche	
13	Samedi	13	Mardi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jedi	13	Samedi	13	Mardi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Lundi	
14	Dimanche	14	Mercredi	14	Jedi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	Dimanche	14	Mercredi	14	Samedi	14	Lundi	14	Jedi	14	Samedi	14	Mardi	
15	Lundi	15	Jedi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Lundi	15	Dimanche	15	Mercredi	15	Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	Mercredi	
16	Mardi	16	Vendredi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jedi	16	Dimanche	16	Mardi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jedi	
17	Mercredi	17	Samedi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Mercredi	17	Samedi	17	Mardi	17	Jedi	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	
18	Jedi	18	Dimanche	18	Lundi	18	Jedi	18	Samedi	18	Mardi	18	Jedi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Mercredi	18	Samedi	
19	Vendredi	19	Lundi	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Vendredi	19	Lundi	19	Jedi	19	Samedi	19	Mardi	19	Jedi	19	Dimanche	
20	Samedi	20	Mardi	20	Mercredi	20	Mercredi	20	Lundi	20	Jedi	20	Samedi	20	Mardi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	
21	Dimanche	21	Mercredi	21	Jedi	21	Dimanche	21	Vendredi	21	Vendredi	21	Dimanche	21	Mercredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jedi	21	Samedi	21	Mardi	
22	Lundi	22	Jedi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Lundi	22	Jedi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	
23	Mardi	23	Vendredi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jedi	23	Dimanche	23	Mardi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jedi	
24	Mercredi	24	Samedi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Mercredi	24	Samedi	24	Mardi	24	Jedi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	
25	Jedi	25	Dimanche	25	Lundi	25	Jedi	25	Samedi	25	Mardi	25	Jedi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	
26	Vendredi	26	Lundi	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Vendredi	26	Lundi	26	Jedi	26	Samedi	26	Mardi	26	Jedi	26	Dimanche	
27	Samedi	27	Mardi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jedi	27	Samedi	27	Mardi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	
28	Dimanche	28	Mercredi	28	Jedi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Dimanche	28	Mercredi	28	Samedi	28	Lundi	28	Jedi	28	Samedi	28	Mardi	
29	Lundi	29	Jedi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29	Lundi	29	Jedi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	
30	Mardi	30	Mercredi	30	Samedi	30	Mardi	30	Jedi	30	Dimanche	30	Mardi	30	Vendredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	Jedi	
31	Mercredi			31	Dimanche			31	Vendredi			31	Mercredi										31	Mardi		Vendredi

# CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DECHETS - Chez Gervais - (SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FERIÉS)

Pour les sacs noirs, collecte le mardi matin, 1 fois par semaine, à partir du 3 janvier.  
 Pour les sacs jaunes, collecte le lundi matin, 1 semaine sur 2, à partir du 2 janvier.

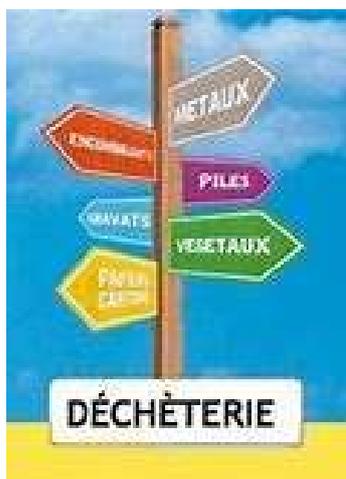
JANVIER 2024		FEBVRIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024		MAI 2024		JUN 2024		JUILLET 2024		AOUT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025				
1	Lundi	Férié	1	Vendredi	1	Lundi	1	Férié	1	Mercredi	1	Samedi	1	Lundi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	Férié	
2	Mardi		2	Samedi	2	Mardi	2	Dimanche	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Mardi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Dimanche
3	Mercredi		3	Dimanche	3	Mercredi	3	Lundi	3	Mercredi	3	Mercredi	3	Mercredi	3	Mercredi	3	Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche
4	Jeudi		4	Lundi	4	Jeudi	4	Mardi	4	Jeudi	4	Jeudi	4	Jeudi	4	Jeudi	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	4	Dimanche
5	Vendredi		5	Mardi	5	Mardi	5	Mercredi	5	Vendredi	5	Vendredi	5	Vendredi	5	Vendredi	5	Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5	Jeudi	5	Dimanche
6	Samedi		6	Mercredi	6	Mercredi	6	Lundi	6	Lundi	6	Samedi	6	Mardi	6	Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Lundi
7	Dimanche		7	Jeudi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Mercredi	7	Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7	Mardi	7	Mardi
8	Lundi		8	Mardi	8	Mardi	8	Lundi	8	Lundi	8	Jeudi	8	Jeudi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Mercredi
9	Mardi		9	Mercredi	9	Mercredi	9	Mardi	9	Mardi	9	Vendredi	9	Vendredi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Jeudi
10	Mercredi		10	Jeudi	10	Jeudi	10	Mercredi	10	Mercredi	10	Mercredi	10	Mercredi	10	Mercredi	10	Mardi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	10	Vendredi
11	Jeudi		11	Mardi	11	Mardi	11	Lundi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Jeudi	11	Jeudi	11	Mercredi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	11	Samedi
12	Vendredi		12	Mercredi	12	Mercredi	12	Dimanche	12	Dimanche	12	Vendredi	12	Vendredi	12	Vendredi	12	Jeudi	12	Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12	Jeudi	12	Dimanche
13	Samedi		13	Jeudi	13	Jeudi	13	Lundi	13	Lundi	13	Samedi	13	Samedi	13	Samedi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Vendredi	13	Lundi
14	Dimanche		14	Mardi	14	Mardi	14	Vendredi	14	Vendredi	14	Vendredi	14	Dimanche	14	Dimanche	14	Samedi	14	Lundi	14	Jeudi	14	Samedi	14	Mardi	14	Mardi
15	Lundi		15	Mercredi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Samedi	15	Lundi	15	Lundi	15	Lundi	15	Dimanche	15	Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	Mercredi	15	Mercredi
16	Mardi		16	Jeudi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Dimanche	16	Mardi	16	Mardi	16	Mardi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jeudi	16	Jeudi
17	Mercredi		17	Mardi	17	Mardi	17	Lundi	17	Lundi	17	Mercredi	17	Mercredi	17	Mercredi	17	Mardi	17	Jeudi	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	17	Vendredi
18	Jeudi		18	Mercredi	18	Mercredi	18	Mardi	18	Mardi	18	Jeudi	18	Jeudi	18	Jeudi	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Mercredi	18	Mercredi	18	Samedi
19	Vendredi		19	Jeudi	19	Jeudi	19	Mercredi	19	Mercredi	19	Vendredi	19	Vendredi	19	Vendredi	19	Jeudi	19	Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19	Jeudi	19	Dimanche
20	Samedi		20	Mardi	20	Mardi	20	Lundi	20	Lundi	20	Jeudi	20	Jeudi	20	Jeudi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	20	Lundi
21	Dimanche		21	Mercredi	21	Mercredi	21	Dimanche	21	Dimanche	21	Vendredi	21	Vendredi	21	Vendredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21	Mardi	21	Mardi
22	Lundi		22	Jeudi	22	Jeudi	22	Lundi	22	Lundi	22	Samedi	22	Samedi	22	Samedi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	Mercredi
23	Mardi		23	Vendredi	23	Vendredi	23	Mardi	23	Mardi	23	Mercredi	23	Mercredi	23	Mercredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jeudi	23	Jeudi
24	Mercredi		24	Samedi	24	Samedi	24	Mercredi	24	Mercredi	24	Mercredi	24	Mercredi	24	Mercredi	24	Mardi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	24	Vendredi
25	Jeudi		25	Dimanche	25	Dimanche	25	Lundi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Jeudi	25	Jeudi	25	Mercredi	25	Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	25	Samedi
26	Vendredi		26	Lundi	26	Lundi	26	Vendredi	26	Vendredi	26	Vendredi	26	Vendredi	26	Vendredi	26	Jeudi	26	Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26	Jeudi	26	Dimanche
27	Samedi		27	Mardi	27	Mardi	27	Lundi	27	Lundi	27	Jeudi	27	Jeudi	27	Jeudi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	27	Lundi
28	Dimanche		28	Mercredi	28	Mercredi	28	Mardi	28	Mardi	28	Vendredi	28	Vendredi	28	Vendredi	28	Samedi	28	Lundi	28	Jeudi	28	Samedi	28	Mardi	28	Mardi
29	Lundi		29	Jeudi	29	Jeudi	29	Lundi	29	Lundi	29	Samedi	29	Samedi	29	Samedi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	Mercredi
30	Mardi		30	Vendredi	30	Vendredi	30	Mardi	30	Mardi	30	Mercredi	30	Mercredi	30	Mercredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	Jeudi	30	Jeudi
31	Mercredi		31	Dimanche	31	Dimanche	31	Mercredi	31	Mercredi	31	Mercredi	31	Mercredi	31	Mercredi	31	Mercredi	31	Jeudi	31	Mardi	31	Mardi	31	Vendredi	31	Vendredi

## DECHETERIES LES JOURS & LES HORAIRES

Téléphone : 05 45 39 94 49

Adresse : Zone d'emploi, 16260  
Chasseneuil sur Bonnieure

Site web : <http://www.calitom.com/>



Téléphone : 05 45 71 36 57

Adresse : Zone d'emploi Le Farnaud  
16450 Saint-Claud

Site web : <http://www.calitom.com/>

### CHASSENEUIL

Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	FERME	FERME
Mercredi	9h-12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

### SAINT-CLAUD

Lundi	9h -12h	14h - 18h
Mardi	FERME	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h



Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade, seront célébrés du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris, en France.

- Les premiers jeux Olympiques se déroulent en 776 avant J.-C.
- La flamme olympique : les athlètes se transmettent la flamme de tour à tour par une torche. Elle ne doit pas s'éteindre, car la course est sacrée.
- Les jeux: le saut en longueur, le lancer disque, le lancer du javelot, la course à pied et la lutte.
- Seul les hommes peuvent participer aux jeux.
- Ils ne portent rien pour jouer aux sports.

## La flamme olympique

La flamme olympique est un souvenir de l'origine des Jeux Olympiques en usage depuis 1928.

Elle doit être allumée à Olympie, en Grèce, quelques mois avant l'ouverture des Jeux Olympiques.

Elle est ensuite transmise par relais depuis Olympie jusque dans la ville organisatrice des Jeux.



Les Jeux ont lieu tous les quatre ans, comme ceux de l'Antiquité, sauf pendant les guerres (1916, 1940 et 1944).

### CINQ ANNEAUX = CINQ MÉDAILLES

« La chose la plus importante dans les Olympiques Jeux est de ne pas gagner mais de participer. Tout comme la chose la plus importante dans la vie est pas le triomphe mais le combat. L'essentiel est de ne pas avoir vaincu mais de s'être bien battu. » Baron De Coubertin

### D'où viennent les jeux olympiques ?

- l'origine des jeux Olympiques remonte à l'Antiquité. A cette époque, une grande rencontre sportive est organisée tous les 4 ans dans la ville d'Olympie en Grèce. C'est d'après le nom de la ville, que les « jeux sont appelés olympiques ».
- Le vainqueur repart avec une couronne d'olivier sauvage. Il a également le droit de se faire construire une statue dans sa ville d'origine, ou de voir sa tête gravée sur certaines pièces de monnaie.
- c'est aussi pourquoi aujourd'hui, on donne aux 3 meilleurs des médailles : or, argent et bronze.

Les Jeux olympiques modernes ont été réinventés par Pierre de Coubertin en 1894. Cet homme a travaillé très fort introduire le sport dans les écoles françaises.

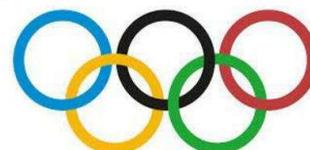
Les premiers Jeux olympiques ressemblaient aux Jeux olympiques d'été actuels.



## Les anneaux olympiques

🏅 Ils représentent les cinq continents et sont entrelacés pour symboliser la rencontre d'athlètes du monde entier.

🏅 Le drapeau olympique dessiné par Coubertin en 1913 apparaît aux Jeux de 1920.



Les Jeux olympiques ou JO désignent deux choses :

- les Jeux olympiques antiques, qui avaient lieu en Grèce
- les Jeux olympiques modernes, qui ont été réinventés par le baron français Pierre de Coubertin en 1896.



# La flamme olympique

Le jour de l'ouverture, arrivée dans le stade, elle sert à allumer la vasque dans laquelle brûlera la flamme pendant toute la durée des Jeux.

Elle s'éteint le dernier jour des Jeux Olympiques.

Depuis 1936 elle effectue un parcours sous forme de relais avant la tenue des jeux.



**La flamme olympique traversera le département de la Charente le 24 mai 2024.**



7 villes ou sites traversés dans 7 EPCI

- Angoulême : Ville préfecture (GrandAngoulême)
- Cognac et Confolens : Villes sous-préfecture (Grand Cognac et Charente Limousine)
- Barbezieux : 1ère commune labélisée Terre de jeux 2024 (CDC 4B)
- Le Chambon à Eymouthiers (CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord et Espace Naturel Sensible - ENSI)
- Le théâtre des Bouchauds (CDC du Rouillacais et représentant le patrimoine historique)
- La station sport nature de Rejallant à Ruffec/Condac (CDC Val de Charente représentant les sports de nature)

La Charente fait partie des 65 départements français qui seront traversés par la flamme olympique entre le 8 mai et le 26 juillet 2024, date de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024.

La flamme fera donc étape à Angoulême (Charente), de nombreuses festivités seront organisées, le 24 mai pour recevoir la flamme. Parmi les monuments mis à l'honneur lors du passage de la flamme, il y aura notamment, le Musée international de la bande dessinée.

La flamme olympique sera également accueillie à Confolens le vendredi 24 mai 2024. Les écoles de Charente Limousine auront la possibilité de participer à cet événement.

# JO 2024 : du sport dans des lieux connus

Paris possède des stades et des gymnases pour accueillir des compétitions lors des Jeux olympiques d'été 2024. Mais des monuments ou des lieux célèbres de la ville serviront aussi de terrains de sport ! Exemples.



## Les Champs-Élysées



Cette grande avenue part de l'Arc de Triomphe et va jusqu'à la place de la Concorde. L'arrivée des courses **cyclistes** sur route y aura lieu. C'est aussi là que se termine le Tour de France chaque année.

## Le Grand Palais



Ce bâtiment d'**acier** et de verre date de 1900. Il accueillera les compétitions d'**escrime** et de **taekwondo**.



## La tour Eiffel



Les départs du marathon, du 50 km marche et des courses cyclistes sur route seront donnés **au pied** de la tour.

## Le Champ-de-Mars



Dans ce parc situé face à la tour Eiffel, une **enceinte temporaire** sera installée pour les compétitions de beach-volley.

## Les Invalides



C'est une grande **esplanade** couverte de pelouse. Elle se trouve devant l'hôtel des Invalides, qui abrite des tombes de soldats et des musées militaires. Les compétitions de tir à l'arc y seront organisées.



## La devise olympique

La devise, *Citius Altius Fortius*, est composée de trois mots latins qui veulent dire « plus vite, plus haut, plus fort ».



## LES SOURCES DE L'OLYMPISME



Les Jeux Olympiques représentent une tradition millénaire liant sport et culture, qui se trace en pointillés mais a toujours su renaître. Les célébrations des peuples grecs antiques ont très tôt mis en évidence des valeurs qui constituent encore aujourd'hui le socle de l'esprit olympique. A l'ère antique, on trouvait déjà des traces de trêve entre souverains signée pendant la durée de compétitions sportives. Aujourd'hui encore, une résolution sur la Trêve olympique est adoptée par l'Assemblée générale des nations unies, en amont des Jeux. L'histoire des Jeux, ancienne de plusieurs millénaires, s'en trouve extrêmement fournie.

Les premières traces écrites concernant des Jeux officiels remontent à 776 avant J-C, date à partir de laquelle les grecs ont commencé à mesurer le temps en olympiades, soit la durée entre chaque édition des Jeux. Les premiers Jeux Olympiques sont organisés en l'honneur du dieu Zeus tous les 4 ans. Lors de ces Jeux, de nombreuses épreuves artistiques telles que la musique, le chant, la poésie et le théâtre furent organisés au cours des jeux de Delphes (différents des Jeux organisés à Olympie), liant dès l'origine des Jeux la culture au sport. En 393 après J-C, l'Empereur romain Théodose Ier interdit l'organisation des Jeux Olympiques pour des motifs religieux, les Jeux favorisant selon l'Empereur la diffusion du paganisme. Ils ne seront pas rétablis avant l'ère moderne.

### **Une renaissance basée à Paris**

A la veille du 20<sup>e</sup> siècle, les tentatives de rétablir des Jeux sportifs d'ampleur mondiale se multiplient, mais échouent par manque de coordination du mouvement sportif international. Jusqu'à ce qu'un homme ne décide d'en rassembler des acteurs importants, à Paris. Les Jeux Olympiques seront rétablis à l'occasion du premier congrès olympique, organisé du 16 au 23 juin 1894 par le Baron Pierre de Coubertin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. 2 000 personnes assistent au congrès, et parmi eux figurent notamment 58 délégués français représentant 24 organisations et clubs sportifs, ainsi que 20 délégués de Belgique, Espagne, États-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Russie et Suède représentant 13 fédérations sportives étrangères.

Le 23 juin, à l'issue du congrès, les Jeux Olympiques sont rénovés et le Comité International Olympique fondé. Les principes qui guident le Baron Pierre de Coubertin dans cette démarche et sont à l'origine de l'olympisme et du mouvement olympique sont :

- Promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont au fondement du sport ;
- Éduquer les jeunes par le sport dans un esprit de bonne compréhension mutuelle et d'amitié, dans le but d'aider à construire un monde meilleur et pacifique ;
- Diffuser les principes olympiques dans le monde entier et créer de la sorte une bonne volonté internationale ;
- Rassembler les athlètes du monde dans le grand festival sportif quadriennal que sont les Jeux Olympiques.

## **Les femmes enfin invitées**

Les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne ont lieu à Athènes, au cœur du pays originel des Jeux Olympiques de l'Antiquité, en avril 1896 avant que Paris n'accueille les deuxièmes en 1900.

Les Jeux Olympiques de 1900 à Paris sont les premiers à voir les femmes participer. La première championne olympique sera la Britannique Charlotte Cooper en tennis, quintuple vainqueur de Wimbledon. 22 femmes sur un total de 997 athlètes concourent dans seulement cinq sports : le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf. Seuls le golf et le tennis comportent des épreuves uniquement féminines. Il est inscrit dans la Charte Olympique que « le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport ; à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes ». Depuis, la participation féminine aux Jeux Olympiques a fortement augmenté puisque 48,9% de femmes sont attendues à Tokyo en 2020, contre 23% aux Jeux de Los Angeles en 1984 et seulement 13% aux Jeux à Tokyo en 1964. Depuis plus de vingt ans le CIO œuvre, en coopération avec les Fédération Internationales ainsi que les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques, pour une augmentation du nombre d'épreuves féminines aux JO. Avec l'ajout de la boxe féminine au programme olympique, les Jeux de Londres 2012 étaient les premiers où les femmes ont concouru dans tous les sports au programme. Aux Jeux Olympiques de Rio 2016, 45% des athlètes participant étaient des femmes (5 059 femmes d'un total de 11 238 athlètes). Les Jeux de Tokyo 2020 étaient l'édition la plus équilibrée entre les deux sexes avec une participation féminine attendue de 48,9%.

## **Les Jeux avancent à travers les siècles**

Les Jeux Olympiques de 1904 disputés à Saint-Louis (Missouri) sont les premiers à distribuer des médailles d'or d'argent et de bronze, et voient le premier athlète handicapé connu participer à des Jeux Olympiques. Georges Eyser remportera six médailles en gymnastique, dont trois en or.

**En 1912**, les Jeux Olympiques de Stockholm accueillent pour la première fois des délégations des cinq continents. Lors de cette édition, les femmes font également leur entrée dans les épreuves de natation.

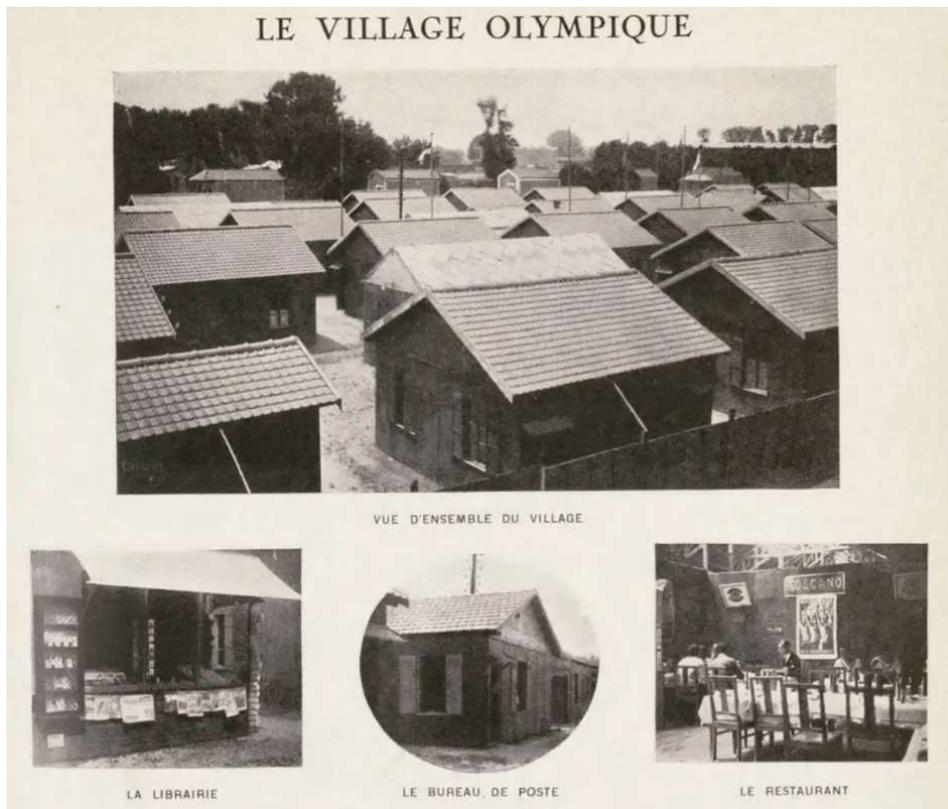
**De 1912 à 1948**, les compétitions artistiques font partie des Jeux Olympiques modernes, à l'initiative de Pierre de Coubertin. Des médailles étaient décernées pour des œuvres d'art ayant un lien avec le sport, dans cinq catégories : architecture, littérature, musique, peinture et sculpture.

**En 1920**, les Jeux reprennent après avoir été annulés en 1916 à cause de la première guerre mondiale. Le drapeau olympique ainsi que le serment olympique (rédigé par Pierre de Coubertin) font leur apparition lors de l'édition d'Anvers.

« Nous jurons que nous nous présentons aux Jeux Olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et pour la gloire du sport. »

**1924** , Les Jeux Olympiques sont organisés pour les deuxième et troisième fois en France. A Chamonix pour les premiers Jeux Olympiques d'hiver de l'Histoire entre janvier et février, et à nouveau à Paris pendant l'été. A cette occasion, la devise olympique, utilisée par Pierre de Coubertin depuis 1896 après l'avoir empruntée à l'abbé Henri Didon, est mise en avant, à savoir « Citius, Altius, Fortius » (plus vite, plus haut, plus fort).

Les Jeux Olympiques de Paris sont les premiers à construire un « Village olympique », tradition qui sera reprise à chaque édition depuis.



**1932** , Lors des Jeux Olympiques d'hiver de Lake Placid, une femme est pour la première fois porte-drapeau d'une délégation olympique, en la personne de Mollie Phillips, une patineuse artistique représentant la Grande-Bretagne.

**1936** , Les JO d'hiver et d'été sont organisés en Allemagne (respectivement à Garmisch-Partenkischen et Berlin). Pour la première fois, un grand événement est retransmis en direct à la télévision : il s'agit de la cérémonie d'ouverture, qui est visionnée par à peu près 150 000 personnes, entre grands écrans en Allemagne et le peu de personnes titulaires d'un poste de télévision : la prouesse est remarquable. Elle est cependant réalisée au profit d'une propagande d'Etat orchestrée par l'Allemagne nazie hitlérienne, propagande qui atteint son point d'orgue avec la réalisation par Leni Riefenstahl d'un film, appelé Les Dieux du Stade, autour des Jeux de Berlin, servant l'idéal nazi.

C'est aussi lors des Jeux de Berlin 1936 que le relais de la flamme olympique fut introduit pour la première fois.

**1940 - 1944** , Les Jeux Olympiques de la XII<sup>e</sup> et de la XIII<sup>e</sup> Olympiade ne peuvent avoir lieu à cause de la seconde guerre mondiale.

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, les JO d'hiver de Saint Moritz en 1948 sont surnommés les « Jeux du Renouveau ».

**1952** , Une femme ouvre officiellement les Jeux Olympiques d'hiver à Oslo pour la première fois. Il s'agit de la Princesse Ragnhild de Norvège.

**1960** , Les 9<sup>es</sup> Jeux de Stoke-Mandeville se déroulent une semaine après les Jeux Olympiques dans la même ville, à Rome. Ils sont considérés comme les premiers Jeux Paralympiques de l'histoire.

**1968** , Les Jeux Olympiques de Grenoble sont diffusés pour la première fois en direct et en couleur à la télévision.



Vue de la flamme olympique pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble en 1968 (Crédit photo : CIO).

**1988** , A partir des Jeux de Séoul 1988, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont lieu systématiquement dans la même ville, à quelques semaines d'intervalle.

**1992** , Le Comité International Olympique rétablit la trêve olympique et lance un appel à tous les pays du monde y prendre part. En 1993, l'Assemblée générale de l'ONU presse ses pays membres d'observer la trêve lors des prochaines éditions des Jeux.

**1994** , Les Jeux de Lillehammer se déroulent seulement deux ans après les Jeux d'Albertville 1992. Cela permet de décaler les Jeux d'hiver des Jeux d'été, qui restent célébrés lors de la première année de l'Olympiade. C'est lors de cette édition des Jeux qu'est proclamée officiellement pour la première fois la trêve olympique.

**1996** , Lors des Jeux Olympiques d'été à Atlanta, pour la première fois dans l'histoire olympique, tous les CNO reconnus sont représentés aux Jeux (à savoir 197), 79 CNO remportèrent des médailles, parmi lesquels 53 décrochèrent l'or.

à Atlanta, Paola Fantato, une archère italienne, devient également la première athlète à concourir la même année aux Jeux Olympiques et aux Jeux Paralympiques.

**2000** , Les Jeux Olympiques de Sydney voient la Corée du Sud et la Corée du Nord défilier sous un même drapeau lors de la cérémonie d'ouverture. Ce symbole de paix était sans précédent depuis la fin des relations diplomatiques entre les deux états à la suite de la guerre de Corée entre 1950 et 1953.

**2003** , La notion d'« héritage » fait son apparition dans la Charte olympique, document régissant l'organisation du Mouvement olympique. Cet ajout concrétise une réflexion amorcée dès les années 1990, avec les Jeux de Barcelone en 1992 en guise d'exemple. Il devient impératif de concevoir les JO, non seulement comme un événement sportif à la visibilité ponctuelle, mais aussi comme moyen de réaménagement urbain, impactant positivement la société dans laquelle ils prennent place. Pour être sélectionnée par le Comité International Olympique (CIO), une candidature doit désormais être pensée à long terme.

**2004** , Aux Jeux d'Athènes, en dépit de la guerre qui continue de faire rage au pays, l'équipe de football d'Irak vit une formidable épopée en se hissant jusqu'aux demi-finales du tournoi olympique, permettant pour un temps de faire oublier au monde et aux irakiens le contexte dramatique sur leur territoire.

A Athènes également, le relais de la flamme, parti d'Olympie, fut le premier à parcourir les cinq continents avant de revenir en Grèce.

**2010** , Sont organisés les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été, et en 2012 les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, signe fort de l'engagement réaffirmé du Mouvement olympique sur les volets de la jeunesse et de l'éducation.



Cérémonie d'ouverture des premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, à Innsbruck en 2012 (Crédit photo : IOC Media).

**2014** , La 127e Session du CIO, qui se tient à Monaco le 8 décembre 2014, approuve une modification de la Charte olympique qui dispose désormais que « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au mouvement olympique ».

**Aujourd'hui** , En témoin de l'universalité qui le caractérise, l'olympisme s'illustre par son développement constant, et sa présence à travers le monde et sur tous les continents. Le CIO compte 206 Comités Nationaux Olympiques, contre 193 Etats Membres de l'ONU par exemple. Cette universalité donne une dimension exceptionnelle à son projet éducatif et humaniste.

**Les prochains Jeux Olympiques d'été se dérouleront à Paris, en 2024, du 26 juillet au 11 août.**



# Saint-Sornin : le centre équestre du Couret, primé en voltige et bien-être animal



Pour la deuxième année consécutive encore une récompense . Bravo les filles.

**VAL DE TARDOIRE**

Charente Libre  
Jeudi 3 août 2023 **13**

## À Saint-Sornin, l'équipe de voltige se pare d'or

Au centre équestre du Couret, l'équipe minime de voltige équestre vient de décrocher le titre de championne de France. Après ceux obtenus au niveau départemental et régional.

**A**u centre équestre du Couret, à Saint-Sornin, c'est un carton plein pour l'équipe minime de voltige équestre qui ne cesse de se couvrir d'or. Gagnantes du championnat départemental le 30 avril, Alicia, Louise, Maïwen, Lou, Shellsea et Julia, les six cavalières du team, leur porteuse Chloé et la longeuse Valérie Voisin (1), ont récidivé au championnat régional le 15 mai puis au national, à Lamotte Beuvron, le 15 juillet dernier. Une ascension de la plus haute marche des podiums réalisée avec le concours de leur monture Offshore du Vaumain, un grand poney de 20 ans aussi docile qu'intelligent.

« Soixante-huit équipes étaient en compétition ainsi que quelques individuels, mais nous étions les seules charentaises dans cette compétition qui s'est déroulée sur trois jours, du 13 au 15 juillet. En championnat, les cavalières de chaque équipe effectuent deux passages, le premier dans un programme imposé qui inclut un tour au galop, le second dans des figures libres de quatre minutes sur un thème musical choisi et en costumes. Un jury note la voltigeuse, le cheval et la longeuse. Notre programme libre s'inspirait de la série Le monde de Narnia. On a travaillé dessus depuis septembre de l'année dernière. On était

donc bien préparées », confie Valérie Voisin, monitrice diplômée, propriétaire de l'écurie du Couret et longeuse de l'équipe.

**Portes ouvertes en septembre**

« La voltige, c'est de la gymnastique sur le cheval. Des cavaliers débutants peuvent la pratiquer. C'est une discipline qui développe l'harmonie, le fonctionnement du bassin, l'assiette et l'équilibre sur le cheval. On a des enfants qui font d'énormes progrès en pratiquant la voltige et lorsqu'ils remontent à cheval en équitation classique, on s'aperçoit de leur progression », assure-t-elle. Titulaire d'un brevet d'État d'éducation sportive et d'un brevet fédéral d'éducation handisport mental, moteur et sensoriel, Valérie Voisin gère, avec son époux, palefrenier, soigneur et homme à tout faire, la quarantaine de poneys et chevaux du centre. Elle y accueille des stagiaires en formation professionnelle. Ils étaient cinq dans la dernière année scolaire, quatre sont déjà inscrits pour la rentrée de septembre, venant des MFR de Saint-Projet et La Péruse. « On se rend aussi avec des poneys dans les Ehpad à la rencontre des pensionnaires. Et si quelqu'un ne

peut pas se déplacer on peut se rendre dans sa chambre. Le contact avec les personnes âgées est toujours extraordinaire et bénéfique pour elles », assure la monitrice.

Au total, quelque 125 cavaliers fréquentent le Couret. Ils y pratiquent le dressage, le saut d'obstacles et la voltige. Des parties de poneys games et des balades randonnées y sont aussi organisées. Dimanche 30 juillet, 25 personnes se sont rendues au gué romain de Villonhonour pour y pique-niquer avec leurs montures et une prochaine sortie est prévue dimanche. Le tout avant des portes ouvertes en septembre avec au programme : animations, démonstrations et baptêmes à poney gratuits.

Jean-Claude GROSSEYUEX

Centre équestre poneys club du Couret à Saint-Sornin, contact 06.12.49.81.93.  
1. Au centre de la piste, les loupeur gèrent le rythme du cheval pour le confort des voltigeurs.



L'équipe, championne de France.

Photo CL



Frélicitations 🏆 au Centre Equestre Poney Club du Couret pour sa médaille d'Or 🏆 au Generali Open de France - Championnats de France d'équitation à Lamotte Beuvron en Voltige Club 2 Equipe Minime 🏆  
Bravo 🏆 aux CHAMPIONNES DE FRANCE (8 voltigeuses, Offshore du Vaumain et longeuse/coach Valerie Voisin).

## Je ne peux que republier ce poème de Louis Aragon ...

Louis Aragon est un poète, romancier et journaliste français. Il est né à Paris en 1897 et est mort en 1982. Il est une figure importante du surréalisme et participé au mouvement dada. Ses nombreux livres et poèmes, comme « Strophes pour se souvenir », ont marqué les esprits.

À partir de la fin des années 1950, Léo Ferré et Jean Ferrat mettent en musique ou chantent nombre de ses poèmes, ce qui contribue à faire connaître son œuvre poétique à un large public.

Avec Elsa Triolet, il a formé l'un des couples emblématiques de la littérature française du xxe siècle. Plusieurs recueils d'Aragon lui sont dédiés, et ses œuvres font souvent référence aux œuvres de sa compagne.



### **JE DIS LA PAIX** **Louis ARAGON**

Je dis la paix pâle et soudaine  
Comme un bonheur longtemps rêvé  
Comme un bonheur qu'on croit à peine  
Avoir trouvé

Je dis la paix comme une femme  
J'ouvrais la porte et tout à coup  
Ses deux bras autour de mon âme  
Et de mon cou

Je dis la paix cette fenêtre  
Qui battit l'air un beau matin  
Et le monde ne semblait être  
Qu'odeur de thym

Je dis la paix pour la lumière  
A tes pas dans cette saison  
Comme une chose coutumière  
A la maison

Pour les oiseaux et les branchages  
Verts et noirs au-dessus des eaux  
Et les alevins qui s'engagent  
Dans les roseaux

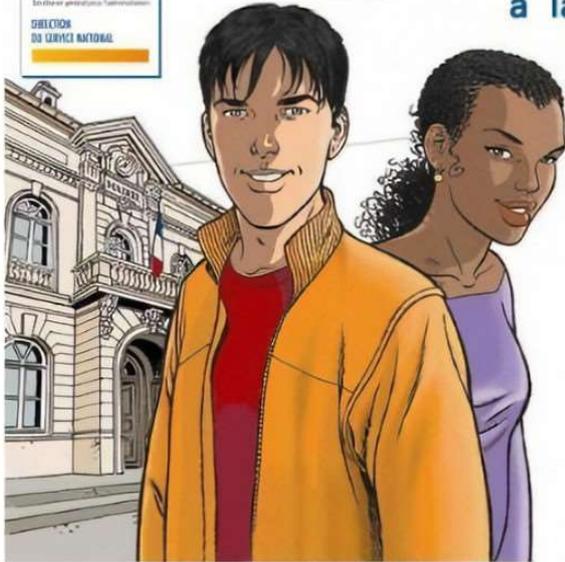
Je dis la paix pour les étoiles  
Pour toutes les heures du jour  
Aux tuiles des toits et pour toi l'  
Ombre et l'amour

Je dis la paix aux jeux d'enfance  
On court on saute on crie on rit  
On perd le fil de ce qu'on pense  
Dans la prairie





# Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile



## **Le recensement est obligatoire,**

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

## **L'attestation de recensement,**

\* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :  
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Respectons les horaires de tontes.



Faire du feu est strictement interdit.



Respectons la tranquillité des voisins.



Limitons notre vitesse . Protégeons la vie.



Respectons la nature. Utilisons la déchetterie



## Violences conjugales



**N° DEPARTEMENTAL GRATUIT**  
**08 00 16 79 74**  
**7/7 JOURS ET 24/24H**

## GENDARMERIE

**05 45 39 50 06**  
**05 45 71 30 02**



## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES **NUMÉROS**  
D'APPEL D'URGENCE  
PERMETTENT DE JOINDRE  
**GRATUITEMENT**  
LES SECOURS PUBLICS  
**24H/24 & 7J/7**

ACCUEIL PERSONNES  
SANS ABRIS  
**115**

GENDARMERIE  
**17**

URGENCES  
**112**

POMPIERS  
**18**

SERVICE AUX  
MALENTENDANTS  
**114**

CENTRE  
ANTIPOISON  
**01 40 05 48 48**

SAMU  
**15**

SIDA INFO SERVICE  
**0800 840 800**

DROGUE, ALCOOL,  
TABAC INFO  
**0800 23 13 13**

### MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES Annexe des services sociaux du département de la Charente

Du lundi au vendredi (Accueil du public) : 9H00-12H00 / 14H00-17H00

Permanences téléphoniques : 08h45-12h00 / 13h45-17h00

Téléphone : 05.16.09.51.06

Adresse : Le Mas des Champs, 16260 Chasseneuil sur Bonnieure

Site web : <http://www.cg16.fr/solidaritesocial-sante/maisons-departementales-des-solidarites/>



**Permanences pharmacies : ALLO GARDE : 3915** ou sur le site suivant :  
<http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Pharmacies-de-garde.99908.0.html>

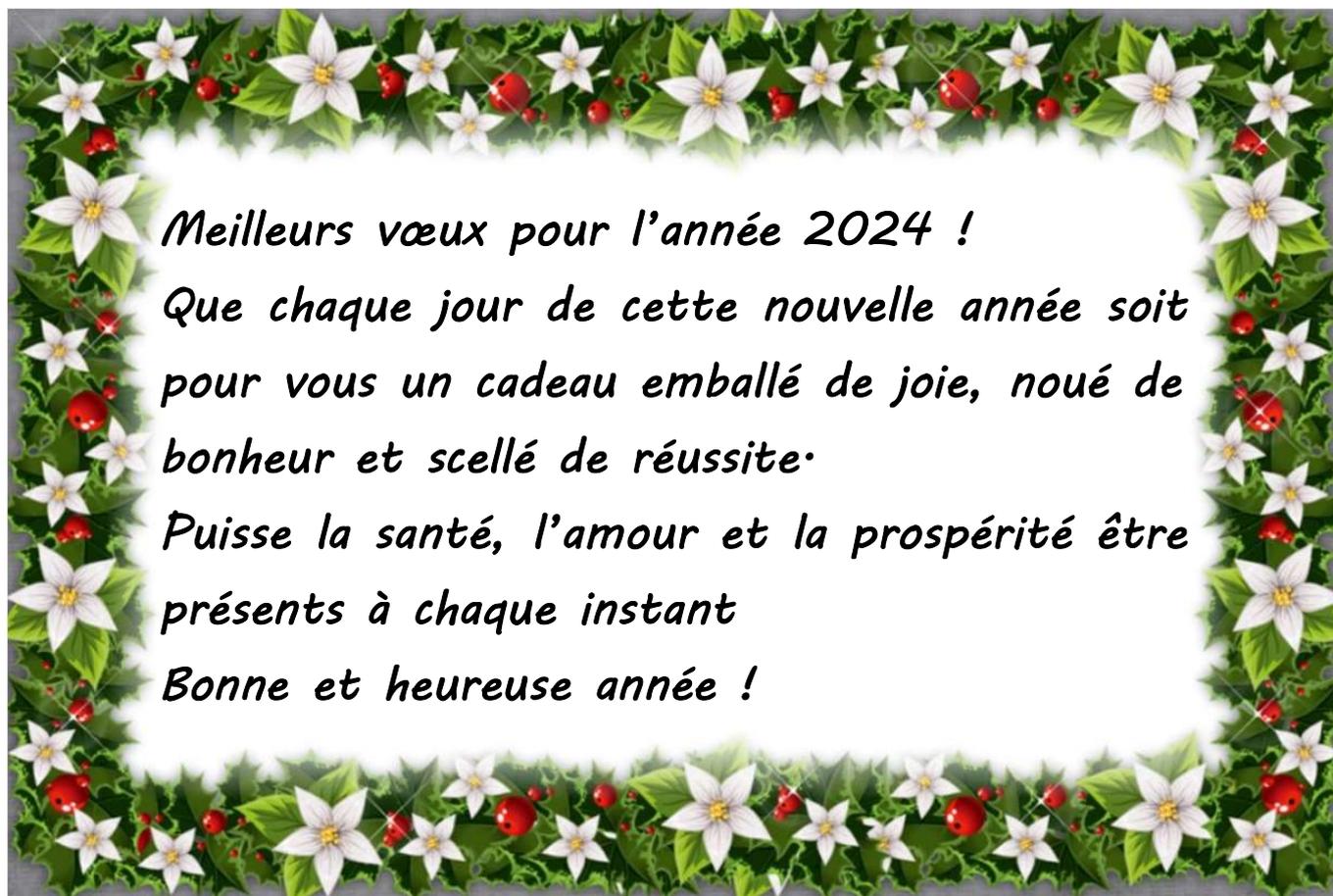
Enedis est le gestionnaire du réseau public d'électricité, à contacter si vous êtes témoins d'une panne de courant, en cas de premier raccordement au réseau, ou pour les demandes liées aux compteurs intelligents Linky. Enedis ne doit pas être avec les fournisseurs d'énergie qui sont près d'une quarantaine.

**Urgence Enedis (numéro propre au département) : 09 726 750 16**

**Compteur Linky : 0800 05 46 59**

**Raccordement : 09 708 319 70**

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



Les élections européennes de 2024 auront lieu du 6 au 9 juin 2024 dans les vingt-sept États membres afin d'élire les députés au sein du Parlement européen pour un mandat de cinq ans. Elles sont les premières organisées depuis le départ du Royaume-Uni le 31 janvier 2020. Il s'agit des dixièmes élections européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct en 1979.

Le scrutin est obligatoirement proportionnel dans chacun des États, et cette proportionnalité est relative à chaque circonscription.

Si vous êtes un citoyen français, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour pouvoir participer aux élections européennes de 2024 .